



PARMI LES ENTREPRISES PARTENAIRES

Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (ADUS), Apave, Bouygues bâtiment nord est, Cabinet d'architecture DIENTRE , Cathelain, Colas, Demathieu Bard, Descamps Lombardo, Eiffage, Jean Lefèbvre, Métropole Européenne de Lille, OPPBTP, Partenord habitat, Maisons et Cités, Rabot Dutilleul, Ramery, Relief architecture, Lorban TP, SIA habitat, SIGH, Spie Batignolles, Sylvagreg, T Billon Architecture, Tommasini construction, Valenciennes Métropole.

MASTER

Génie Civil

GENIE CIVIL ARCHITECTURAL ET URBAIN GCAU

PRATIQUE



Lieu de la formation

Campus Mont Houy, Valenciennes



Contact

master-gcau@uphf.fr
03 27 51 18 15

www.uphf.fr

LES PLUS DE LA FORMATION

Le Master permet d'acquérir :

- des compétences techniques
- des compétences organisationnelles et managériales
- des compétences juridiques et réglementaires
- des compétences informatiques orientées métiers
- des compétences du secteur immobilier et de la construction

Ce diplôme est codéveloppé conjointement par l'UPHF et l'INSA Hauts-de-France



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du master GCAU est de former des cadres supérieurs du secteur du bâtiment et de l'urbain, ayant des compétences en maîtrise d'ouvrage, en montage d'opérations immobilières et en gestion de patrimoines immobiliers, en ingénierie et maîtrise d'oeuvre, en conduite de travaux, en études de prix et de méthodes en entreprise.

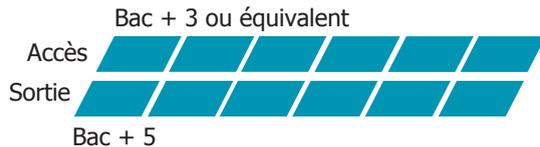
Le master prépare à la gestion du processus de construction, de la phase préalable des « études de faisabilité » jusqu'à la réalisation des travaux sur chantier, en passant par la gestion des équipes de projet et le contrôle des opérations.

ACCÉDER À LA FORMATION

Modalités d'ouverture*: **FI, FA, FC, CP**

*Formation Initiale / Formation par Apprentissage / Formation Continue / Contrat de professionnalisation

Niveaux entrée / sortie



1. Candidater

Le recrutement se fait sur dossier.

Admission en Master 1 : être titulaire d'une licence scientifique dans le même domaine (180 crédits).

Les démarches sont à réaliser sur monmaster.gouv.fr

Admission en Master 2 : être titulaire d'un master 1 ou équivalent dans le même domaine.

Les démarches sont à réaliser sur candidature.uphf.fr/ecandidat

Pour toute personne n'ayant pas le diplôme requis, possibilité de validation des acquis (VAP) pour accéder à la formation.

Possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou partie du diplôme.

Contact : formation.continue@insa-hdf.fr

Pour les étudiants internationaux hors UE : pastel.diplomatie.gouv.fr

2. S'inscrire administrativement

Pour tous : inscription.uphf.fr

3. S'inscrire pédagogiquement

Auprès de votre secrétariat pédagogique.

Pour toute question d'orientation : orientation@uphf.fr

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Enseignements disciplinaires : gestion technique et financière des chantiers, droit de la construction, montage d'opérations immobilières, sensibilisation à la conception architecturale, organisation des entreprises de la construction, logistique de chantier, gestion du patrimoine, droit de la maîtrise d'ouvrage, diagnostic et expertise, pathologie des ouvrages, mécanique des structures, ...

Maîtrise de l'outil informatique, pratique des méthodes et outils du management du projet et leur estimation économique.

Modules transversaux : anglais, communication, management des RH, ...

ET APRÈS

En fonction de leur cursus, les diplômés sont embauchés :

- Chez les maîtres d'ouvrage (organisme HLM, promoteurs immobiliers, industriels particuliers, collectivités locales, ...)
- Dans les cabinets et sociétés d'ingénierie / maîtrise d'oeuvre
- Dans les entreprises en conduite de travaux, en tant que chef de projet, chargé d'affaires, OPC, ...

Métiers visés

- Monteurs d'opérations immobilières
- Gestionnaire de patrimoine immobilier
- Chef de projet (BTP)
- Conducteur de travaux (BTP)
- Contrôleur technique
- Chargé d'affaires
- Économiste de la construction
- Collaborateur de maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'oeuvre

Retrouvez toutes les statistiques sur les formations :

www.uphf.fr/formation/choisir-sa-formation/orientation-insertion-professionnelle/taux-dinsertion-professionnelle